Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8470337
Centre d'intérêt: 640

Multi-media (Programme) Comité exécutif.

"Comment ça va, Multi-media--?" : rapport d'étape / du Comité exécutif de Multi-média au sous-ministre de l'éducation, M. Yves Martin. -- Présentation améliorée de la 3e version. -- [Montréal] : Multi-media, 1973.
28, 32 f. ; 28 cm.

Descripteur(s): *Education populaire *Moyen d'enseignement *Programme d'enseignement *Télévision éducative *Evaluation de programmes *Education des adultes

Identificateur(s) de nom: *Multi-media (Projet)

Le programme Multi-Média est un ensemble de moyens éducatifs offerts par le ministère de l'Education pour permettre aux adultes des milieux populaires de découvrir par eux-mêmes les façons d'apprendre, de se perfectionner et de s'instruire. Le présent rapport d'étape vise à faire le point du projet en avril 1973. La première partie décrit le programme, ses moyens éducatifs, les milieux défavorisés desservis dans diverses régions, son organisation et la participation qu'il implique. La deuxième partie trace le bilan des opérations (en fait, il s'agit d'une énumération des activités réalisées) alors que la dernière partie esquisse des perspectives d'action immédiates (création de structures régionales, extension des services de Multi-Média à tout le Québec, mise sur pied de "projets longs").

Type de document: r

EDUQ 8470337

"COMMENT CA VA, MULTI-MEDIA...?"

Rapport d'étape du Comité exécutif de Multi-Média au sous-ministre de l'Education, M. Yves Martin.

Le 26 avril 1973
(présentation améliorée de la 3e version).

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE: Présentation générale: Multi-Média aujourd'hui

I. Multi-Média: un ensemble de moyens éducatifs 4

1. Multi-Média a ses équipes d'animateurs 4
2. Multi-Média a un journal 4
3. Multi-Média offre des émissions télévisées 4
4. Multi-Média offre des émissions radiophoniques 5
5. Multi-Média offre des média-outils 5

II. Ces moyens éducatifs sont au service des milieux défavorisés 6

1. Dans l'Ile de Montréal 6
2. Dans Montréal Rive-Nord 7
3. Dans Montréal Rive-Sud 7
4. Au Saguenay/Lac St-Jean 8
5. Au Nord-Ouest québécois 8

III. Multi-Média possède l'organisation nécessaire pour jouer son rôle 10

1. Les équipes régionales 10
2. Deux équipes centrales de production-diffusion et d'information 10

3. Les services administratifs 11

IV. La participation dans Multi-Média 14

DEUXIEME PARTIE: Le bilan des opérations

I. Un long travail de conception 18

II. L'opération "sensibilisation de la population visée" .. 19

III. Expérimentation du modèle éducatif (été '72) 20

IV. Opération "Connaissance des ressources du milieu" 23

V. L'entrée en jeu des grands média 24

TROISIEME PARTIE: Perspectives immédiates 25

ANNEXES:

A - CHRONOLOGIE DE MULTI-MEDIA ..... A 1

PREMIERE PARTIE: Présentation générale; Multi-Média aujourd'hui

Le Programme Multi-Média, que lançait le ministre Saint-Pierre le 22 juin 1971, n'a certes pas encore atteint sa stature complète de "programme de formation pour le développement des ressources humaines du Québec". Mais dans l'univers complexe de l'éducation des adultes au Québec, il s'est taillé une place, malgré de nombreuses difficultés internes et externes. Il est là, dans la réalité des faits, dans cinq régions,[1] comme un ensemble de moyens éducatifs offerts par le ministère de l'éducation pour permettre aux adultes des milieux populaires de découvrir par eux-même les façons d'apprendre, de se perfectionner, de s'instruire.

---

1 - Ile de Montréal, Montréal Rive-Nord, Montréal Rive-Sud, le Nord-Ouest du Québec, le Saguenay/Lac St-Jean.

I. Multi-Média: un ensemble de moyens éducatifs

1. Multi-Média a des équipes d'animateurs. Multi-Média dispose de 35 animateurs: 7 dans chacune des régions que touche le programme. Depuis environ la mi-mai 1972, ces animateurs pratiquent auprès des adultes des milieux défavorisés l'animation propre à Multi-Média, c'est-à-dire une animation axée sur des fins proprement éducatives.

2. Multi-Média a un journal. Depuis décembre 1972, La Gazette de Multi-Média, bi-mensuel de 8 pages tiré à 20,000 exemplaires,[2] permet aux participants du programme de se communiquer entre eux leurs expériences. De plus, il offre un reflet des activités à l'intérieur de Multi-Média. Le moment venu, le journal véhiculera des documents pédagogiques en rapport avec des émissions télévisées et de radio.

3. Multi-Média offre des émissions télévisées. Depuis la mi-janvier 1973, quatre postes de télévision (CFTM, à Montréal; CKRN, à Rouyn; CKRS, à Jonquière; CJPM, à Chicoutimi) diffusent la série A MA MANIERE A MOI, série de 20 émissions hebdomadaires qui se poursuivra jusqu'en juin 1973. Les émissions de Multi-Média sont, pour l'instant, des émis-

---

2 - Le journal a une liste d'expédition de 8,000 noms. De nombreux exemplaires sont distribués par les animateurs.

sions de sensibilisation: d'une durée de 30 minutes, elles présentent des personnes et des groupes qui ont appris, des choses qu'ils aiment et qui leur sont utiles. Les équipes de Multi-Média travaillent actuellement à la conception d'autres types d'émissions télévisées susceptibles d'assister les adultes dans leurs cheminements.

4. Multi-Média offre des émissions radiophoniques. TOUT UN CHACUN est radiodiffusé, depuis la mi-février 1973, par cinq postes du Nord-Ouest du Québec (CKRN, à Rouyn-Noranda; CHAD, à Amos; CKVD, à Val d'Or; CKLS, à LaSarre; CKVM, à Ville-Marie). Cette série d'émissions hebdomadaires de 30 minutes informe sur Multi-Média, elle invite les gens à entreprendre des projets éducatifs; elle soutient le cheminement de ceux qui se sont déjà engagés dans de tels projets et elle les met en communication entre eux. Dans la même perspective, des émissions radiophoniques ont récemment débuté au Saguenay/Lac St-Jean.

5. Multi-Média offre des média-outils. Grâce à des contrats avec des CSR, Multi-Média rend accessible à ses participants le matériel audio-visuel (magnétophones, caméras, projecteurs, appareils de photo, etc.). Des contrats de ce genre ont été signés dans la plupart des régions et le matériel audio-visuel a commencé ou commencera très bientôt à être disponible pour les groupes de travail intéressés.

II. Ces moyens éducatifs sont au service des milieux défavorisés

Cet ensemble de moyens éducatifs que Multi-Média a mis sur pied touche effectivement les milieux populaires que vise le programme. On est encore loin des résultats espérés; mais on peut affirmer que Multi-Média est incontestablement installé. D'après les rapports récents des équipes régionales, on peut dire que le programme Multi-Média rejoint à l'heure actuelle, de façon régulière, quelque 3,500 personnes. Il s'agit de personnes qui font partie de groupes de travail. Si l'on ajoute à ces données les personnes qui ont déjà participé mais ne participent plus, on peut estimer à environ 5,000 le nombre de personnes qui ont, à ce jour (depuis juin 1972 jusqu'à mars 1973) bénéficié des services de Multi-Média. Ces personnes sont des assistés sociaux, des chômeurs, de jeunes couples, des ménagères, des vieillards. Il faut ajouter à ces personnes celles qui regardent régulièrement nos émissions de télévision ou écoutent la radio de Multi-Média.

1. Dans l'Ile de Montréal, Multi-Média touche six zones, à savoir: Rivière-des-Prairies, le Plateau Mont-Royal, le quartier Lafontaine, Saint-Louis-de-France, le Centre-Sud, Saint-Henri. D'importantes activités d'animation sectorielle se poursuivent, au surplus, auprès des travailleurs de la chaussure et du vêtement: on compte là quelque 500 participants.

Sur le Plateau Mont-Royal, 249 participants (en 30 groupes de travail) et 90 personnes-ressources travaillent avec 4 animateurs. Dans le Centre-Sud, de 300 à 400 personnes sont rejointes par des projets impliquant une vingtaine de personnes-ressources et concernant la formation et la prise en charge par les citoyens d'un C.L.S.C. Dans le quartier Lafontaine, dans Saint-Louis-de-France, on fait appel à des groupes déjà organisés. Dans St-Henri, nous n'avons pas encore réussi une pénétration qui nous permettrait de faire de plusieurs groupes de travail.

2. Dans Montréal Rive-Nord, Multi-Média compte huit zones de pénétration: Saint-Jérôme, Joliette, Laval, Terrebonne, Sainte-Thérèse, Lachute, Sainte-Agathe-des-Monts. Les projets éducatifs sont nombreux et marchent bien. Des centaines d'adultes, en quelques mois, sont entrés les groupes de travail Multi-Média de quelque 14 localités. Les participants s'y montrent désireux de connaître les lois (v.g. lois concernant l'assurance-chômage, la saisie, le divorce); on s'intéresse aux langues, à la musique. On est préoccupé par une meilleure utilisation des ressources du milieu.

3. Montréal Rive-Sud est une région fort disparate. Le travail de Multi-Média n'est pas uniforme dans les 7 zones de pénétration de ce territoire, à savoir: Sorel, St-Hyacinthe

Granby, St-Jean, Valleyfield, Longueuil, Laprairie. On y poursuit des projets éducatifs de portée sociale (étude du bill 26, recherche sur la pauvreté); ou de portée économique, v.g. connaissance et apprentissage de la culture agro-organique (5 groupes de 6 personnes); organisation d'un garage coopératif (150 participants); organisation d'un comptoir alimentaire (100 participants).

4. Au Saguenay/Lac St-Jean, les animateurs de Multi-Média ont suscité des groupes de travail dans les 7 zones suivantes: Shipshaw-Valin, Grand-Brûlé, Bas-Saguenay Sud, Vallée de Mistassini, Basse Péribonka, Belle-Rivière, Val-Jalbert Ashuapmouchouan. Les principales localités concernées sont: Chicoutimi, Jonquière, Arvida, Kénogami, Port-Alfred, Roberval, Mistassini, St-Félicien. Cependant, nous n'avons pas encore réussi à recruter d'animateur pour Alma et les environs. Comme exemples de projets éducatifs entrepris par les groupes Multi-Média on peut citer une étude de la politique municipale et scolaire, une étude du bill 65; une étude des mathématiques modernes; l'élaboration d'un projet de télévision communautaire.

5. Au Nord-Ouest québécois. Multi-Média utilise les zones telles qu'elles furent découpées par le Conseil de Dévelop-

pement Social du Nord-Ouest québécois, soit les sous-régions d'Amos; de LaSarre; de Rouyn-Noranda; de Senneterre-Baraute; du Témiscamingue et de Val D'Or. L'équipe du nord-ouest travaille à partir de champs d'opération comme le développement en milieu rural; la consommation et coopération, les animateurs continuent à travailler avec d'autres groupes de travail qui réalisent divers projets éducatifs.

III. Multi-Média possède l'organisation nécessaire pour jouer son rôle

Mettre au service des milieux défavorisés un ensemble de moyens éducatifs tels que ceux dont dispose Multi-Média (supra, section I) n'est pas une tâche techniquement facile. Ce sont ses équipes régionales, ses deux équipes centrales de production-diffusion et d'information, son secrétariat général.

1. Les équipes régionales. Le fer de lance de la pénétration de Multi-Média dans les milieux défavorisés ce sont ses équipes régionales. Chacune de ces cinq équipes comprend 1 coordonnateur régional, 1 agent d'information, 1 animateur-média, 1 technicien en administration, 7 animateurs et 4 employés de soutien (auxiliaire, secrétaire, sténos). En tout 15 personnes. Dans son ensemble, Multi-Média dispose actuellement de 75 personnes travaillant sur le terrain. A cela s'ajoute parfois des contractuels: par exemple l'été dernier, à l'occasion de l'opération "Connaissance des ressources du milieu", chaque équipe comptait, en plus, 4 ou 5 secrétaires-visiteurs.

2. Deux équipes centrales de production-diffusion et d'information. C'est grâce à l'équipe des média (ou équipe de

production et de diffusion) que le programme Multi-Média peut offrir à ses participants des émissions de télévision et de radio ainsi que des média-outils. Cette équipe rend possible non seulement la production d'émissions conformes aux objectifs éducatifs de Multi-Média, mais aussi toutes les collaborations nécessaires de la part d'organismes gouvernementaux tels que le SGME, l'ORTQ, de la part d'organismes publics, comme les CSR (en ce qui concerne les média-outils), et de la part de l'entreprise privée (par exemple pour les diffusions). L'équipe des média, sous la responsabilité d'un coordonnateur, compte actuellement 5 animateurs responsables du projet, 2 responsables de la télévision qui sont également à l'écran, 1 responsable de la radio, 1 responsable du journal, 1 responsable des média-outils, sous la responsabilité de ces animateurs, travaillent recherchistes, rédacteurs, etc. requis pour les productions actuelles.

L'équipe de l'information et des relations publiques, qui appuie l'équipe des média et les équipes régionales, comprend 1 responsable, 2 agents d'information et 1 sténo.

3. Les services administratifs. Les équipes administratives de Multi-Média --celles qui assurent les jonctions nécessaires entre les équipes éducatives d'une part et les structures gouvernementales d'autre part-- comprennent la Commission ad-

ministrative, le Comité exécutif, le Comité de coordination, le bureau du coordonnateur général, le secrétariat général.

La Commission administrative est responsable des grandes orientations du programme et veille, par l'intermédiaire de son "comité des objectifs et contenus", à ce que les émissions de Multi-Média soient conformes aux fins poursuivies par le programme. L'un des 19 sièges de la Commission est actuellement vacant. De par sa composition la Commission constitue le lieu privilégié de la concertation entre les quatre ministères que l'action de Multi-Média peut intéresser: le ministère de l'Education, le ministère des Communications, le ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre; le ministère des Affaires sociales.

Le Comité exécutif (8 membres de la Commission administrative) est actuellement constitué de façon à faciliter la solution des problèmes de coordination entre Multi-Média et la DGEA, entre Multi-Média et le SGME, entre Multi-Média et l'ORTQ. Il compte, en effet, dans ses rangs le directeur général adjoint de la DGEA, le directeur général du SGME et le vice-président de l'ORTQ. Il voit notamment à l'embauche du personnel de Multi-Média et à la gestion du Programme et prépare les réunions de la Commission administrative.

Le Comité de coordination présidé par le coordonnateur général du Programme, le Comité de coordination réunit périodiquement les responsables des équipes régionales et nationales. C'est à cette table que se fait la coordination des activités, c'est également à cette table que, par leurs responsables, les équipes participent à la préparation de tout ce qui se fait et que le feedback est reçu.

IV. La participation dans Multi-Média

Multi-Média offre un ensemble de moyens éducatifs (supra, section I), aux adultes des milieux défavorisés (supra, section II), grâce à des rouages organisationnels appropriés (supra, section III). Un autre trait du programme Multi-Média: c'est la participation.

Multi-Média n'a sans doute pas répondu aux désirs particuliers de l'ICEA et des groupes populaires en ce qui concerne la remise total de la gestion du Programme aux groupes populaires. Il n'en reste pas moins vrai que nul programme d'éducation des adultes ne pratique autant divers autres aspects de la participation.

1) Au niveau de ses instances supérieures, là où se décident les grandes orientations, les décisions sont le fruit d'une concertation du ministère de l'éducation avec trois ministères, avec des représentants des directeurs d'éducation des adultes, avec des représentants de la population... Dès qu'il a été possible de faire choisir ces représentants de la population par les usagers du Programme, Multi-Média s'est empressé de le faire. C'est le cas de la représentante du Sag/Lac, Mme Duchesne. Il est prévu qu'avec l'extension du programme, les représentants de la population deviendront majoritaires à la Commission administrative.

2) Toujours au niveau des instances supérieures, la préparation des décisions se fait par le Comité de coordination: de sorte que la réflexion et les études qui précèdent les décisions de la Commission administrative et l'opérationnalisation qui suit ces décisions sont l'oeuvre d'une équipe à laquelle participent tous les responsables: responsables des régions et responsables des équipes techniques.

3) Au niveau des instances régionales, dans les comités régionaux --que la Commission a récemment décidé d'instaurer-- les participants constitueront la totalité des membres.

4) Tout le régime pédagogique est fondé sur la participation des intéressés. Ce sont eux qui constituent les groupes de travail, décident des projets éducatifs à entreprendre, repèrent et s'associent des personnes-ressources; eux encore qui forment les comités Multi-Média, rouage essentiel de la concertation dans la région.

5) Multi-Média est le seul programme à pratiquer cette forme de participation qu'est le bénévolat des personnes-ressources.

DEUXIEME PARTIE: Le bilan des opérations

Jetons maintenant un regard rétrospectif et critique sur les diverses opérations du Programme Multi-Média au cours de ses vingt et un mois d'existence. On peut considérer que ces vingt et un mois constituent la première phase du Programme, phase de conception, d'expérimentation, de première implantation (dans cinq régions seulement). La décision récente d'étendre Multi-Média progressivement à d'autres régions constituera une deuxième phase, si elle est entérinée par le Ministère.

I. Un long travail de conception

Multi-Média s'est d'abord donné un assez long temps de réflexion pour mettre au point sa conception --conception qu'elle voulait opérationnalisable-- d'un programme d'éducation des adultes pour milieux défavorisés. Cette réflexion commencée en juillet 1971 a d'abord donné lieu à un premier document important: Multi-Média du projet au programme (21 novembre 1971). Nourrie par les réactions à ce document la réflexion s'est continuée et a abouti à un deuxième document: Principales orientations de Multi-Média, 10 mai 1972. C'est dans ce document du 10 mai 1972 que la conception du régime pédagogique de Multi-Média (option pour les défavorisés, notion praticable du projet pédagogique, rôle de l'animateur et rôle des média relativement au projet pédagogique) parvenait à une maturité suffisante pour affronter l'expérimentation, qui effectivement se fera au cours de l'été.

Finalement, c'est en travaillant sur les problèmes que soulèvent l'extension du Programme que la Commission administrative a mis au point des stratégies d'implantation propres à Multi-Média.

I - Voir : "La mise au point d'un régime pédagogique", p. A 18- A 19 de l'ANNEXE A: "Chronologie de Multi-Média".

II. L'opération "Sensibilisation de la population visée"

Surtout depuis janvier 1973 une campagne de sensibilisation se poursuit comprenant une émission hebdomadaire de télévision, un petit journal bi-mensuel écrit surtout par les participants eux-mêmes et des émissions de radio qui ont débuté en Abitibi-Témiscamingue débutent au Saguenay/Lac St-Jean, dans la région Nord et la région Sud de Montréal. Cette campagne cherche à faire comprendre aux milieux populaires l'importance de l'éducation des adultes, l'utilité du Programme Multi-Média et illustre les divers aspects du programme.

III. Expérimentation du modèle éducatif (été 72)

L'opération "Projets éducatifs d'été" a touché, de juin à octobre, quelque 1000 personnes formant quelque 80-90 groupes de travail. Telle qu'elle se prolonge actuellement, elle atteint environ 3,500 participants. Que révèle cette opération au sujet du modèle éducatif novateur de Multi-Média?

Pour l'opération "Projets éducatifs" de l'été 73, les animateurs en étaient à leurs premières armes. Tous n'avaient pas encore également assimilé l'ensemble des conceptions pédagogiques du Programme. On peut en dire autant des agents de recherche chargés d'observer le déroulement des projets.

A défaut d'une expérimentation scientifique, on a quand même fait une "expérimentation" --modeste et limitée dans le temps-- du modèle éducatif de Multi-Média. Cette expérience illustre la justesse de plusieurs éléments de ce modèle. En voici quelques exemples.

(a) L'expérience de l'été 1972 montre à l'évidence que les adultes même défavorisés ont des désirs d'"apprendre" (ce qui est proprement éducatif). La liste des sujets abordés par les groupes de travail, l'été dernier, est éloquente, à ce point de vue. On y relève: la mécanique automobile, l'agro-

techniques, l'anglais, l'horticulture, l'électronique, le travail en groupe, le bill 26, la cuisine à bon marché, la planning familial, la situation des assistés sociaux, le budget familial, la coopération, les tourbières, le téléphone, l'expropriation, la santé, le câble communautaire, le tourisme, la photographie, etc.

(b) L'expérience établit aussi que les défavorisés se groupent volontiers en équipes de travail dans le but explicite de réaliser ces désirs d'apprendre. L'on voit par là que, pour les défavorisés, le travail de groupe et l'animation qu'il suppose n'a pas uniquement un sens d'action sociale et politique mais peut aussi avoir un sens éducatif.

(c) L'expérience révèle aussi que les adultes, même défavorisés, sont capables, grâce au groupe, de repérer dans leur milieu des ressources éducatives (personnes, organisations, etc.), et de poursuivre par eux-mêmes un cheminement éducatif. Cette constatation, ajoutée aux deux précédentes, montre que Multi-Média a été et peut être un programme d'auto-éducation. On pourrait aligner un grand nombre de témoignages en ce sens.

(d) Le Programme Multi-Média --il est bon de le noter-- n'a pu expérimenter sa conception novatrice d'un régime pédagogique pour milieux défavorisés que durant cinq ou six mois. Et cette expérimentation n'a impliqué qu'un seul des trois types possibles de projets éducatifs. On n'a pas encore expé-

rimenté les projets éducatifs régionaux et nationaux impliquant, en plus de l'animation, l'usage de la télévision, de la radio et des documents pédagogiques d'accompagnement.

IV. Opération "Connaissance des ressources du milieu"

Des participants réunis en ateliers de travail ont identifié des thèmes qui les intéressaient, et des personnes de leur entourage qui pouvaient être "ressources" pour de nouveaux participants, les ont rencontrées et leur ont fait accepter l'idée d'être bénévolement personne-ressource. Plusieurs "bottins" de ces ressources ont été publiés dans les régions et sont régulièrement utilisés par les participants. Plus de 2,500 personnes constituent ainsi une sorte de "réserve" permanente de ressources à l'intention des groupes de travail.

V. L'entrée en jeu des grands média

L'équipe des média a commencé en décembre 1971 à réfléchir sur les productions et les diffusions du Programme Multi-Média. On les a d'abord prévues pour le printemps 72, puis pour l'automne 72. En fait l'émission télévisée "A MA MANIERE A MOI" a pris les ondes le 18 janvier 1973. Diverses raisons expliquent ce long délai.

1) Il fallait d'abord que le régime pédagogique de Multi-Média soit assez défini dans ses grandes lignes pour pouvoir guider la conception des émissions. Or ce degré de maturité, le régime pédagogique ne l'atteignit pas avant le 10 mai 1972.

2) La stratégie choisie voulait d'abord sensibiliser la population cible par la présentation d'expériences vécues. Or les expériences de projets éducatifs type Multi-Média n'ont eu lieu que durant l'été et le début de l'automne 72.

TROISIEME PARTIE: Perspectives immédiates

Le 11 avril prochain 1973, la Commission administrative tiendra sa 24e réunion; à ce moment, le Comité exécutif aura tenu ou sera sur le point de tenir sa 56e réunion, et le Comité de coordination en sera à sa 25e ou 26e réunion. Quelles sont les grandes questions qui vont faire l'objet de ces délibérations prochaines?

1) Il y aura la question des projets éducatifs courts et celles des projets éducatifs longs. Les "projets courts" ont déjà fait l'objet de plusieurs documents et de plusieurs discussions tant au Comité exécutif qu'au Comité de coordination. Les responsables de Multi-Média voudraient que des projets de cette nature soient en ondes l'été prochain. La discussion du "projet long" est beaucoup moins avancée. La Commission administrative, le 7 mars dernier, a accepté le principe d'un tel projet et demandé un document sur la question. Comme il est reconnu impérieux qu'un tel projet se réalise au plus tard l'automne ou l'hiver prochain, on peut s'attendre à ce que les trois organismes de la direction provinciale de Multi-Média consacrent beaucoup de temps à cette question, dans les mois qui viennent.

2) La création des structures régionales va aussi requérir

bientôt beaucoup d'attention de la part de tous les rouages de Multi-Média. La Commission administrative vient en effet de décider (le 7 mars) la création d'un comité régional Multi-Média dans chacune des cinq régions du Programme; et le Comité exécutif doit incessament préciser les fonctions de ces comités. Mais tout le travail d'opérationnalisation de cette résolution reste à faire. Notons, entre autres, que la formation des comités régionaux Multi-Média présuppose la constitution, dans les sous-régions, des comités Multi-Média: réalisation qui va mobiliser à peu près tous les services techniques de Multi-Média (animation, média, information). On peut donc prévoir que d'ici quelques mois la mise sur pied des structures régionales va être une préoccupation majeure à Multi-Média.

3) Le Programme Multi-Média, selon une autre décision récente de la Commission administrative, doit s'étendre à toute la province. La Commission administrative présentera bientôt au ministre de l'éducation une recommandation en ce sens, recommandation qu'appuiera un mémoire. Cette question de l'extension a déjà requis, pour passer le cap de la décision, une quinzaine de documents de la part du personnel technique, 6 délibérations du Comité exécutif et 8 de la

part de la Commission administrative. Ici encore on peut prévoir que la mise en oeuvre de la décision accaparera une bonne part des énergies du personnel de Multi-Média.

4) Sur le terrain, les prochains mois verront probablement d'importants travaux concernant la coordination de Multi-Média avec les SEAPAC. De même que la coordination des structures régionales de Multi-Média.

5) Notons enfin que l'entrée en service du responsable de la recherche et de l'évaluation va mettre à l'ordre du jour du Comité de coordination, du Comité exécutif et de la Commission administrative un bon nombre de questions d'un type nouveau: des questions de recherche et d'évaluation articulées dans un plan systématique.

ANNEXE A

CHRONOLOGIE DE MULTI-MEDIA

de la fin de Tévec à la fin-mars 1973

Le 1er avril 1973.

Sommaire de la chronologie

I. De Tévec à l'arrêté en conseil 905 ..... A 2

II. De l'arrêté en conseil 905 à la constitution de la Commission administrative ..... A 4

III. Mise en place et développement des structures centrales ..... A 6

A. La Commission administrative ..... A 6
B. L'équipe opérationnelle ..... A 7
C. Le Comité exécutif ..... A 7
D. Le Comité de coordination ..... A 8
E. Le service de l'information et des relations publiques ..... A 9
F. L'équipe des média ..... A 9
G. L'équipe de recherche ..... A 10
H. Le secrétariat général ..... A 11
I. Le bureau du coordonnateur général ..... A 12
J. Le plan organisationnel et l'embauche ..... A 12
K. La réflexion sur les structures centrales ..... A 14
L. La réflexion sur les structures régionales .... A 17

IV. La mise au point d'un régime pédagogique ..... A 18

V. L'implantation sur le terrain ..... A 20

A. Opérations de contact et d'information; oppositions ..... A 20
B. L'animation et les équipes régionales ..... A 24
C. Les média techniques ..... A 28

- I -

DE TEVEC A L'ARRETE EN CONSEIL 905

• Novembre 1967 à juin 1969

L'expérience TEVEC se réroule dans la région du Saguenay/ Lac St-Jean; la troisième phase (le programme de récupération) est en majeure partie prise en charge par la population elle-même et par les responsables de l'Education des adultes dans les Commissions Scolaires de la région.

A la fin de cette troisième phase, le "Comité du programme de récupération transmet au ministère de l'Education un rapport et recommande notamment qu'un projet d'éducation des adultes incluant l'utilisation combinée de la télévision, du document d'accompagnement et de l'animation pédagogique... soit fait à l'intention de l'ensemble de la population du Québec..."

• Décembre 1969

Constitution du "Comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes" (directive du sous-ministre Yves Martin en date du 12 décembre 1969). Son mandat est: "de voir à l'élaboration et à l'implantation progressive, à l'échelle du Québec, d'un programme de formation des adultes, échelonné sur plusieurs années, qui donnerait suite à l'expérience TEVEC".

• Juillet 1970

Rapport du Comité d'implantation.

• Août 1970 à novembre 1970

Le rapport du Comité d'implantation est étudié par plusieurs services du Ministère de l'Education et d'autres ministères.

- 2 décembre 1970

Mémoire du ministre de l'Education au Conseil des ministres recommandant la mise sur pied "d'un système Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec" et la création d'une "Commission administrative, chargée de l'organisation, de l'orientation et de l'administration". Acceptation de principe par le Conseil des ministres.

- 13 février 1971

Journée d'étude organisée par l'Institut canadien de l'éducation des adultes. Trois cents représentants des mouvements de citoyens, des chômeurs et des responsables de l'éducation des adultes étudient le projet Multi-Média et déplorent que le Rapport du Comité d'implantation n'ait pas encore été diffusé et expriment leur crainte "que le cercle étroit des fonctionnaires élabore seul une caricature du système proposé..." (Le Devoir, 15 février 1971).

- 10 mars 1971

Le Conseil des ministres adopte l'Arrêté en Conseil (no.905), créant la Commission administrative.

Le même jour il adopte l'Arrêté en Conseil 904, créant le Service général des moyens d'enseignement.

- II -

DE L'ARRETE EN CONSEIL 905 A LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

• 15 mars 1971

Conférence de presse du ministre de l'éducation. "Si TEVEC était un projet pilote, Multi-Média...est une réalité...et non une tentative". Multi-Média "touchera d'abord la région de Montréal, celle du Nord-Ouest québécois" (la décision concernant le Saguenay/Lac St-Jean n'était pas encore officiellement prise). Ces régions de Multi-Média sont "les régions choisies pour sa première mise en action".

• 16 mars 1971

Le texte de l'arrêté en conseil 905, rendu public le 15 mars, révèlait que l'Institut canadien de l'éducation des adultes serait consulté pour le choix des représentants de la population au sein de la Commission administrative. L'Institut affirme le 16 mars qu'il n'a pas été prévenu de cette clause; et il reproche à Québec d'avoir lancé le projet Multi-Média sans aucune consultation.

• 29 avril 1971

Le Conseil supérieur de l'éducation adresse au ministre de l'éducation un "Avis concernant le programme Multi-Média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec" (29 avril 1971). Le Conseil a étudié le projet dans l'Aperçu général (2e version, 22 octobre 1970) préparé par la Direction générale de la Planification du ministère de l'Education.

• Mai 1971

Le ministre demande à M. Jean-Jacques Noreau (de la Direction générale de la Planification) d'assumer la tâche de coordonnateur général de Multi-Média. Celui-ci recrute en mai et juin les membres de son équipe opérationnelle, et s'adjoint un secrétaire général.

• 17 mai 1971

Colloque organisé par l'ICEA sur Multi-Média (150 personnes). Les représentants des milieux populaires affirment qu'ils ne collaboreront au Programme Multi-Média qu'à la condition expresse que les représentants de la clientèle visée soient majoritaires à tous les niveaux de décision.

• 12-13 juin 1971

Congrès annuel de l'ICEA, à Sherbrooke (150 participants). L'ICEA consent à transmettre au ministre Saint-Pierre une liste de 12 candidats susceptibles de faire partie de la Commission administrative de Multi-Média. L'ICEA accepte de faire ce geste de collaboration (qu'elle avait d'abord refusé), considérant que le ministre "s'est engagé officieusement à nommer au moins huit non-fonctionnaires parmi les 19 membres de la Commission administrative". (Le Devoir, 14-6-71).

• 22 juin 1971

Conférence de presse du ministre de l'éducation. Le ministre fait connaître les noms des membres de la Commission administrative. Il souligne plusieurs aspects novateurs du programme Multi-Média, entre autres, le rôle que doit y jouer la participation. Il affirme qu'"il ne s'agit plus...d'un projet-pilote, mais bien d'un programme qui sera progressivement à la disposition de toute la population". Il "répond aux critiques formulées sur Multi-Média" (L'Action, 23 juin 1971).

- III -

MISE EN PLACE ET DEVELOPPEMENT DES STRUCTURES CENTRALES[a]

A. La Commission administrative

• 29 juin 1971

La Commission administrative tient sa première réunion, au 625 rue St-Amable, à Québec. Le sous-ministre rappelle le message du ministre demandant que l'on fasse un "essai loyal" des structures instaurées par l'arrêté en conseil 905.

Deux des représentants de la population s'abstiennent de cette première réunion et donneront leur démission le 1er juillet.

• 1er décembre 1971

La Commission commence à siéger régulièrement à Montréal, au 255 est, boul. Crémazie, puis au 355, rue McGill.

• 10 mai 1972

La Commission prévoit dans ses "Orientation principales" que les représentants des éventuels "conseils régionaux de Multi-Média" siégeront à la Commission administrative et que ces représentants formeront finalement la majorité au sein de cette Commission.

• Mai 1972

M. Robert Girard quitte la Commission administrative et le Comité exécutif.

• 20 décembre 1972

Mme Thérèse Duchesne prend place au sein de la Commission ad-

---

a - Il ne s'agit ici que de la mise en place et du développement de ces organismes et non de leurs activités.

ministrative, comme représentante de la population. Elle est le premier membre nommé à la Commission après avoir été désigné par les participants de Multi-Média de sa région (en l'occurence la région du Saguenay/Lac St-Jean).

O

La Commission administrative tiendra, prochainement, sa 24e réunion. Des 19 membres figurant sur la liste primitive, 9 siègent encore à la Commission

B. L'équipe opérationnelle

• 28 juin 1971

Première réunion de l'équipe opérationnelle. Elle entreprend tout de suite la préparation des documents qui permettront à la Commission administrative d'accomplir son travail de mise au point de la conception pédagogique de Multi-Média. Un membre est spécialement affecté à l'information et aux relations publiques.

• 15 octobre 1971

Restructuration de l'équipe opérationnelle. Six membres se partagent respectivement la responsabilité des média, de la recherche, de l'information, de l'administration, du secrétariat général: les autres les assistent. Ces six membres constituent avec le coordonnateur général une forme préliminaire de ce qui sera le Comité de coordination. Cette différenciation est l'embryon de la structure centrale actuelle des services.

• 22 mars 1972

Dernière réunion de l'équipe opérationnelle. Le personnel concerné étant plus nombreux, cette formule s'avère impraticable.

C. Le Comité exécutif

• 5 octobre 1971

Première réunion du Comité exécutif.

• Juin-août 1972

Le Comité exécutif se penche sur lui-même. Il examine un projet de règlements de fonctionnement; il met en question sa raison d'être: réflexions qui aboutissent à la présentation d'une résolution demandant la dissolution du Comité exécutif. La Commission administrative, à qui cette résolution est renvoyée, opte dans un avis au ministre en date du 22 novembre 1972, pour le maintien du Comité exécutif.

• 15 décembre 1972

Le Comité exécutif siège à St-Jérôme. Il commence ainsi, dans un souci de contacts avec les régions, une série de réunions "extra-muros".

O

Le Comité exécutif, à la fin de mars, aura tenu 56 réunions. Des 8 membres qui constituaient le groupe initial, 3 siègent encore au Comité.

D. Le Comité de coordination

• 17 mars 1972

Le Comité exécutif décide la création du Comité de coordination, conformément à l'arrêté en conseil 905.

• 12 avril 1972

Première réunion du Comité de coordination.

O

A la fin de mars 1973, le Comité de coordination aura tenu 24 réunions.

E. Le service de l'information et des relations publiques

• 28 juin 1971

Dès la première séance de l'équipe opérationnelle, le coordonnateur général assigne à un membre, M. Lortie, la responsabilité spécifique de l'information et des relations publiques. M. Lortie élabore une première conception du service.

• Fin novembre 1971

Le service compte trois personnes.

• De janvier à la fin novembre 1972

Le service ne compte que deux personnes au bureau central. Il reçoit un nouveau directeur en mars (M. Lemire); mais en juillet ce dernier assume aussi la fonction de secrétaire général. Le service embauche une spécialiste en information et s'adjoint du personnel dans les équipes régionales.

• Fin mars 1973

Le service comprend une responsable intérimaire, (depuis le 29 novembre 1972) une spécialiste en information, une secrétaire et du personnel dans les équipes régionales.

F. L'équipe des média

• 15 octobre 1971

Le coordonnateur général assigne à M. Messier la responsabilité spécifique du secteur des média. M. Messier élabore une conception des média dans le programme Multi-Média.

• 24 novembre 1971

Le plan organisationnel de Multi-Média, tel qu'établi par le service d'organisation et méthodes du MEQ et approuvé par le Comité exécutif le 24 novembre 1971, définit le rôle de l'équipe des

Média. Sur la base de cette définition Guy Messier commence à recruter du personnel pour l'équipe des média.

- 6 décembre 1971

Première réunion, autour de M. Messier, des personnes récemment engagées pour former l'équipe des média.

- 6 mars 1972

M. de Margerie prend la direction de l'équipe des média.

- Fin mars 1973

L'équipe des média comprend maintenant du personnel affecté à la télévision, à la radio, au journal, aux média-outils. Elle a ses animateurs à l'écran, ses recherchistes, ses responsables de projets, ses secrétaires. Outre son personnel du bureau central, elle a dans les régions, des animateurs-média.

G. L'équipe de recherche

- Septembre 1971

M. Langevin Gagnon est nommé par le coordonnateur général responsable "pro tempore" du secteur de la recherche, au sujet duquel l'équipe opérationnelle a déjà produit quelques documents de conception.

- Octobre 1971-février 1973

Divers collaborateurs, s'associent à M. Gagnon - la plupart par intermittence - pour l'exécution des travaux du service. A la fin de février 1973, il n'y a plus personne d'affecté à ce service.

- 23 février 1973

Le Comité exécutif, à la suite d'un concours, accepte et recommande la candidature de M. Jacques Milot au poste de Directeur de la recherche.

H. Le secrétariat général

• Mai 1971

M. Robert Poupart est engagé par M. Noreau comme secrétaire général. Il restera en fonction jusqu'au mois de juillet 1972. Le personnel du service compte deux secrétaires.

• 15 octobre 1971

Un membre de l'équipe opérationnelle (M. Gérard Plante) est attaché au secrétaire général comme secrétaire-chroniqueur.

• Novembre 1971

M. Benoît Dupuis devient un collaborateur régulier de M. Noreau et de M. Poupart pour les questions d'administration et de gestion. Il le restera jusqu'à la fin de septembre 1972.

• Janvier 1972

Le secrétariat général déménage de Québec (633, rue St-Jean) à Montréal (355 rue McGill). Il engage des secrétaires, une documentaliste, un agent de recherche et d'information, un magasinier. Il forme un secrétariat des comités.

• Juin-septembre 1972

M. Claude-P. Lemire succède à M. Robert Poupart comme secrétaire général, en juillet. Un agent vérificateur, puis un agent de la gestion financière s'ajoutent (en juin et en septembre) au personnel administratif.

O

A la fin de mars 1973, le secrétariat général compte un personnel de secrétariat, un service de documentation, un service de gestion, un secrétariat des comités. Son effectif est de 14 personnes.

I. Le bureau du coordonnateur général

- 22 juin 1971

Le ministre de l'éducation, proclamant les noms des membres de la Commission administrative, annonce que M. Jean-Jacques Noreau assumera la fonction de coordonnateur général. M. Noreau occupera le poste jusqu'à la fin de décembre 1971.

- 11 janvier 1972

M. Guy Messier est nommé coordonnateur général.

- 16 juin 1972

Deux postes d'adjoints au coordonnateur général sont prévus dans le plan d'embauche qu'approuve le Comité exécutif: un adjoint pour les régions et un adjoint pour les services techniques.

- 19 mars 1973

M. Buisson entre en fonction comme coordonnateur général adjoint pour les régions.

J. Le plan organisationnel et l'embauche

- Octobre 1971

Premiers pourparlers de la direction de Multi-Média avec la direction général de la gestion pour élaborer le plan organisationnel et le plan d'embauche de Multi-Média.

- 24 novembre 1971

Le Service des méthodes et organisation de la D.G. de la gestion soumet au Comité exécutif un premier "Mémoire Organisation" (exercice 1972-73).

• 19 janvier 1972

Approbation du plan d'embauche par le Comité exécutif (127 postes).

• 20 janvier 1972

La Commission administrative autorise le Comité exécutif à engager, à bref délai, le personnel prévu dans le plan d'embauche.

• 4 février 1972

Parution dans les journaux des premières annonces faisant connaître les postes disponibles à Multi-Média, y compris les postes concernant les équipes régionales.

• Février-avril 1972

Opération "Embauchage du personnel". Multi-Média reçoit 2,598 offres de service. On élabore des critères de sélection; on examine les dossiers; on met sur pied des comités de sélection qui rencontrent les candidats retenus après l'examen des dossiers. Le Comité exécutif examine les candidatures recommandées.

• 7 juin 1972

La Commission administrative examine le 2e "Mémoire-Organisation" (exercice 1972-73) soumis par le service des méthodes et organisation de la D.G. de la gestion. Elle approuve le plan organisationnel qui y est inclus.

• Juin 1972-mars 1973

L'embauche se poursuit.

• 26 juillet 1972

M. Messier au Conseil du trésor avec le ministre et M. Robert Girard. Le ministre a adressé au Conseil du trésor un mémoire et obtenu pour Multi-Média un plus grand nombre de permanents.

O

A la fin de mars 1973, 94 des 127 postes du plan d'effectifs sont comblés. Il y a 8 employés permanents sur un total possible de 35, et 86 employés occasionnels sur un total possible de 92.

K. La réflexion sur les structures centrales

• 24 septembre 1971

Lettre du ministre de l'éducation demandant à la Commission administrative de lui faire parvenir avant le 1er novembre 1971 "ses recommandations quant aux structures supérieures d'orientation, d'organisation et d'administration du programme Multi-Media".

• 4 janvier 1972

Après une minutieuse analyse de l'arrêté en conseil 905 par le Comité exécutif et la Commission administrative, celle-ci ne trouve pas opportun de recommander au conseil des ministres d'apporter des modifications à l'arrêté en conseil 905. Un mémoire explicatif sera préparé.

• 23 février 1972

Le président de la Commission administrative adresse au ministre de l'éducation l'avis de la Commission sur les structures supérieures de Multi-Media, ainsi qu'un mémoire faisant état des discussions sur ce sujet à la Commission administrative.

• 30 mai 1972

Déclaration de M. François Cloutier à la commission parlementaire de l'éducation. Il parle du problème de Multi-Media face à l'éducation permanente: il emploie le mot "intégration".

• Fin-mai 1972

La DGEP dépose chez le sous-ministre ses documents concernant la nouvelle politique d'éducation des adultes.

• 5-6- juin 1972

M. Messier, accompagné de M. Shwartz discute avec les sous-ministre et le ministre des documents de la DGEP sur la politique d'éducation des adultes.

• 16 juin 1972

Rapport du président de la Commission administrative au ministre, sur le rattachement de Multi-Média à la DGEP.

• 20 juin 1972

Déclaration du ministre à l'Assemblée nationale, annonçant une politique globale de l'éducation des adultes et soulignant certaines orientations de Multi-Media

• Juin-août 1972

Le groupe TRI, un groupe de travail créé à la demande de la Commission administrative le 21 juin, élabore, en même temps qu'un plan triennal de développement, une série de propositions concernant la coordination avec la DGEP, la modification des structures de Multi-Media, la mise au point d'un nouvel arrêté en conseil pour le programme Multi-Media. L'examen du rapport du groupe TRI donne à la Commission administrative l'occasion d'exprimer ses réticences quant au rattachement à la DGEP.

• Septembre-octobre 1972

La question de la coordination de Multi-Media avec la DGEP fait l'objet de plusieurs études, au bureau des sous-ministres, de plusieurs documents adressés au ministre et d'une rencontre avec celui-ci. Des représentants de Multi-Media participent à ces travaux.

• 16 octobre 1972

Le ministre rencontre la Commission administrative pour discuter du problème de la coordination de Multi-Media avec la DGEP. Il invite la Commission à lui adresser un avis. - La Commission demande que MM. Arida et Lemire lui préparent un résumé des propositions présentées au ministre le 28 septembre.

• 22 novembre 1972

La Commission administrative examine le résumé préparé par MM. Arida et Lemire. Elle formule son avis à partir de ce document et charge un comité de mettre au point la rédaction.

• 7 décembre 1972

Le président de la Commission administrative adresse à M. François Cloutier l' "Avis au ministre de l'éducation concernant le problème de coordination Multi-Media".

• 20 décembre 1972

La Commission administrative apporte des précisions sur deux points de l'Avis déjà présenté au ministre, à savoir: l'association fonctionnelle de Multi-Media et de la DGEP, et la réciprocité de consultation entre Multi-Media et la DGEP. Le président signalera ces précisions au ministre lorsque celui-ci l'invitera à commenter l'Avis.

O

A la fin de mars 1973, la Commission administrative n'a reçu aucune réponse du ministre concernant l'Avis qu'elle lui a adressé.

L. La réflexion sur les structures régionales

- Juillet-novembre 1971

  L'équipe opérationnelle aborde plusieurs fois cette question.

- 20 novembre 1971

  Le document de consultation Multi-Média: du projet au programme propose en Annexe trois hypothèses d'aménagement des structures régionales.

- 10 mai 1972

  Les "Principales orientations" (ou Multi-Média 72) optent pour une conception impliquant un "Conseil régional" et un "Bureau de direction régional". Le conseil est formé principalement des représentants des comités Multi-Média, choisis à l'occasion d'une réunion sous-régionale.

- 30 août 1972

  Le rapport du groupe TRI apporte quelques modifications à la conception des "Principales orientations". Mais la Commission administrative n'aborde pas la discussion de cette partie du rapport.

- 7 mars 1973

  La Commission administrative adopte une résolution voulant que dans chacune des cinq régions de Multi-Média soit constitué un comité régional de Multi-Média. D'autres résolutions définissent la composition de ce comité, composition différente de celle qui avaient acceptée les "Principales orientations" du 10 mai 1972.

- IV -

LA MISE AU POINT D'UN REGIME PEDAGOGIQUE

• 29 juin 1971

La Commission administrative s'engage dans une discussion sur les objectifs de Multi-Média; elle demande au coordonnateur général de préparer "un document précisant les objectifs de Multi-Média et dégageant les implications concrètes..."

• 24 août 1971

La Commission administrative reçoit un document de l'équipe opérationnelle, intitulé: "Les options fondamentales". Ce document adopte comme "finalités" de Multi-Média les quatre énoncés d'objectifs que présentait le Mémoire au conseil des ministres (2 décembre 1970). Il opte pour la conception de l'activité éducative qui s'est exprimée dans les travaux de l'Opération Départ-Montréal et dans le Rapport annuel 1969-70 du Conseil supérieur de l'éducation. Cette conception de l'activité éducative le document la traduit dans la notion pédagogique de "projet éducatif".

• 11 novembre 1971

Le Comité exécutif met au point le texte qui sera publié le 20 novembre sous le titre: Multi-Média: du projet au programme. Les quatre énoncés d'objectifs sont maintenus (sous le titre de "finalités"). La notion d'activité éducative fait l'objet d'un exposé plus élaboré, de même que celle de "projet éducatif". On trouve une certaine notion de "ressources informelles" et d'"inventaire des ressources éducatives". L'idée de "bottin des ressources éducatives" qui avait été longtemps présente dans les discussions de l'équipe opérationnelle a été éliminée des textes publics.

• 20 janvier 1972

La Commission administrative affirme que le Programme Multi-Média

doit s'orienter de manière à atteindre les milieux populaires et/ou défavorisés.

La Commission crée un "Comité ad hoc" chargé de mettre au point le "Programme Multi-Média pour 1972": un document qui doit intégrer les réactions suscitées par le document du 20 novembre ainsi que les réflexions nouvelles des responsables de Multi-Média. Commençant à siéger le 8 février, le comité tiendra une dizaine de réunions et rencontrera la Commission administrative trois fois.

- 4 avril 1972

MM. Messier et Michaud rencontrent les sous-ministres, à Québec. Objet de la rencontre: le texte: "On peut devenir ce que l'on est" (qui deviendra: "Les principales orientations... votées le 10 mai").

- 10 mai 1972

La Commission administrative examine le rapport final du "comité ad hoc". Il en avait examiné une première version le 14 et le 19 avril. Les options de la Commission administrative seront consignées dans un document intitulé: "Principales orientations de Multi-Média, telles que votées par la Commission administrative à sa réunion du 10 mai 1972"; elles seront diffusées dans Multi-Média 72, version quelque peu abrégée de ce document. -- Les notions-pivots du modèle pédagogique de Multi-Média sont maintenant suffisamment définies pour inspirer des activités. Ces notions sont: (a) les objectifs (toujours énoncés selon les formules du Mémoire du 2 décembre 1970); (b) une clientèle prioritaire: les défavorisés; (c) une conception triphasée du programme; (d) une notion de projets éducatifs définis par les participants eux-mêmes travaillant en groupes restreints; (e) une notion de ressources éducatives du milieu, associée à cette notion de projet éducatif; (e) une notion de projets éducatifs de courte durée; (f) une notion de projets éducatifs de longue durée; (g) le rôle de l'animation dans la réalisation du premier type de projets éducatifs; (h) l'apport des média dans la réalisation de chacun des trois types de projets éducatifs.

- 7 juin 1972

La Commission administrative discute de ses principales orientations avec M. Bertrand Shwartz.

- V -

L'IMPLANTATION SUR LE TERRAIN

A. Opérations de contact et d'information: oppositions

• Juillet-décembre 1971

Diverses rencontres du coordonnateur général avec des groupes au Lac St-Jean et au Nord-Ouest du Québec; entrevues du coordonnateur général et du président du Comité exécutif à la télévision et à la radio.

• 3 juillet 1971

"L'ICEA déplore l'attitude équivoque de Saint-Pierre" (Le Devoir, 3-7-71).

• 11 septembre 1971

Par la voix des journaux, le Carrefour des groupes populaires (18 groupes) dénonce la mise en route de Multi-Média. Il refusera d'y participer aussi longtemps que les non-fonctionnaires ne détiendront pas la majorité au sein de la Commission administrative.

Editorial de Laurent Laplante dans Le Devoir: "Multi-Média dans le purgatoire".

• 15 septembre 1971

L'ICEA exprime son désenchantement à l'égard de Multi-Média dans son bulletin L'ICEA (article intitulé: "L'été de Multi-Média").

• 22 septembre 1971

L'ICEA demande à ses membres de boycotter la consultation d'experts en animation convoquée par Multi-Média pour le 1er octobre 1971.

• 5 novembre 1971

Le Carrefour des groupes populaires rédige un manifeste intitulé: "Déclaration des groupes populaires sur Multi-Média" (4 p.). Il demande aux mouvements à qui il adresse ce manifeste d'exprimer leur adhésion.

• 20 novembre 1971

Journée d'étude de l'ICEA, à Jonquière: lancement du document de consultation: Multi-Média: du projet au programme. Le coordonnateur général rencontre le journaliste du Devoir, qui écrit: "Le nouveau Multi-Média bien accueilli par la population" (M. LeBlanc, Le Devoir 22-11-71).

• 26 novembre 1971

Le Carrefour des groupes populaires reprend sa campagne d'adhésion à son manifeste.

• Fin-novembre 1971 - février 1972

Opération "Information-cueillette de feedback". Le document de consultation est diffusé à 100,000 exemplaires. Une consultation spéciale est organisée pour les étudiants adultes, avec la collaboration des directeurs d'éducation des adultes. Le service de recherche compile et analyse les opinions recueillies.

• Décembre 1971

Le Carrefour des groupes populaires diffuse Multi-Média: critiques, propositions, par Guy Lafleur (65 p.).

• 8 décembre 1971

L'ICEA publie Multi-Média, un projet sur lequel on misait beaucoup (24 p.). Il s'agit d'une analyse comparative du projet initial (le Rapport du Comité d'implantation) et du "projet actuel" (Multi-Média: du projet au programme). L'analyse conclut que "Multi-Média n'est plus".

• 16 janvier 1972

Le Carrefour des groupes populaires rend public le résultat de sa consultation auprès d'une série d'organismes représentants les milieux populaires. Quinze ont adhéré à son manifeste.

• 18 janvier 1972

Le Conseil Supérieur de l'Education adresse au ministre de l'éducation son Avis (le deuxième) sur le programme Multi-Média.

• 19 janvier 1972

Le Comité exécutif de Multi-Média rencontre l'Exécutif de l'ICEA.

• 24 janvier 1972

Compte rendu d'une entrevue avec M. Messier, dans Le Devoir. M. Messier passe au programme Présent, à Radio-Canada.

• 27 janvier 1972

A l'émission Format 30 (Radio-Canada), M. Messier rencontre M. Pierre Pagé représentant des groupes populaires.

• 31 janvier 1972

Le coordonnateur général tient une séance publique d'information, à la polyvalente d'Iberville, à Rouyn. De même, à la C.S.R. du Cuivre, il rencontre les responsables de l'éducation permanente et un groupe de fonctionnaires du Nord-Ouest du Québec. Le coordonnateur général commence ainsi une série (qui s'étendra jusqu'au 18 février) de 13 réunions publiques et de 5 rencontres avec des fonctionnaires et des directeurs d'éducation des adultes dans les cinq régions que vise Multi-Média.

Au cours de plusieurs des réunions publiques à Montréal, le "Carrefour d'éducation populaire" distribue un feuillet intitulé: "Déclaration des groupes populaires".

• Fin janvier 1972

L'ICEA publie sous le titre: Multi-Média, un projet sur lequel on comptait beaucoup, une version abrégée et imprimée de son document du 8 décembre.

• 15 février 1972

Rencontre de M. Messier avec l'exécutif de l'Association des directeurs d'éducation des adultes.

• 22 février 1972

Lettre de M. Messier à Gilles St-Laurent (Jeunesse rurale catholique) au sujet d'une collaboration éventuelle du Carrefour des groupes populaires à l'étude des conseils régionaux provisoires.

• 24 février 1972

La CSR Le Royer adresse au ministre de l'éducation copie d'une résolution contre l'établissement de Multi-Média. D'autres CSR feront de même au cours des semaines suivantes.

• 9 mars 1972

M. Messier, accompagné de M. Langevin Gagnon rencontrent des représentants du Carrefour des groupes populaires (entre autres MM. Auger et Wagner et Mme Fortin).

• 19 mai 1972

Le Comité exécutif approuve le "Programme d'information de départ".

• Début-juin 1972

Lancement de la campagne d'"Information de départ": diffusion de 3,000 exemplaires de la brochure: Multi-Média 72, ainsi que d'autres documents d'information.

• 29 juin 1972

M. Messier remet Multi-Média '72 à quelques journalistes de La Presse, Le Devoir, Montréal-Matin.

• 7 juillet 1972

Parution du dépliant: "Enfin, c'est parti".

• Mi-août 1972

Des diaporamas expliquant Multi-Média commencent à circuler sur le terrain.

• 8 décembre 1972

Un Format 60 (Radio-Canada) sur Multi-Média: entrevues avec MM. Messier, Paul Bélanger de l'ICEA, un représentant de POPIR; présentation d'un groupe de travail Multi-Média (groupe de l'industrie de la chaussure).

B. L'animation et les équipes régionales

• Juillet-septembre 1971

Discussion par l'équipe opérationnelle de la notion d'animation dans Multi-Média.

• 1er octobre 1971

Première consultation d'experts (psychologues et spécialistes en animation) en vue d'élaborer une conception de l'animation appropriée à Multi-Média.

• 24 novembre 1971

Le plan organisationnel de Multi-Média, tel qu'établi par le service d'organisation et méthodes du MEQ et approuvé par le Comité exécutif le 24 novembre 1971, prévoit, au bureau central, un poste d'animateur-conseil.

• 10 décembre 1971

Deuxième consultation d'experts en animation.

• 20 janvier 1972

Pour les fins du Programme Multi-Média, la Commission administrative considère qu'il y a trois régions dans ce que l'O.P.D.Q. appelle région administrative de Montréal. Pour Multi-Média, il y aura: l'Ile-de-Montréal, Montréal Rive-Sud et Montréal Rive-Nord.

• Février-début de mars 1972

Engagement des cinq coordonnateurs régionaux.

• 15 février - 8 mars 1972

Un groupe de travail, comprenant des coordonnateurs régionaux, des membres du Comité exécutif et un psychologue consultant, élabore des critères de sélection pour les animateurs et met au point une grille de pointage pour les entrevues de sélection.

• 17 mars 1972

Le Comité exécutif commence l'embauchage des animateurs.

• Avril 1972

Pour la formation des animateurs, le bureau central de Multi-Média organise en avril deux stages, à Montréal: l'un du 4 au 7, l'autre le 26 et le 27.

• 19 avril 1972

La Commission administrative approuve en principe l'opération "Projets éducatifs d'été".

• 5 mai 1972

Les cinq responsables régionaux exposent au Comité exécutif l'approche générale qu'ils ont choisie pour mettre en marche les projets éducatifs d'été.

• 10 mai 1972

Choix des sous-régions dans chacune des cinq régions. La Commission administrative approuve ce choix en adoptant les "Principales orientations de Multi-Média".

La Commission administrative approuve le principe d'une opération "Connaissance des ressources du milieu" (COREM).

• 26 mai 1972

Les coordonnateurs régionaux exposent au Comité exécutif le déroulement de l'opération "Projets éducatifs d'été", telle qu'elle est amorcée dans leurs territoires respectifs.

• 15 juin 1972

L'équipe de Montréal Rive-Nord propose un "Guide de travail" pour les projets éducatifs d'été.

• 16 juin 1972

Le Comité exécutif approuve l'engagement de cinq agents de recherche qui doivent observer le déroulement de rojets éducatifs d'été et faire rapport en octobre.

• 15 août 1972

Le directeur général adjoint de la DGEP adresse aux directeurs généraux et aux directeurs des services de l'éducation permanente le document exposant la "Politique expérimentale concernant les services éducatifs d'aide personnelle et d'animation communautaire pour l'année 1972-73". M. André Aubry est nommé responsable du développement de ces services (SEAPAC). - L'existence des SEAPAC rendra parfois plus difficile le travail des animateurs, dans les mois suivants.

• 13-15 septembre 1972

Journées d'étude de l'équipe Montréal-Ile, à Ste-Agathe. Les réflexions de ces journées (et de quelques autres par la suite) inspireront des "Propositions" que l'équipe considère comme son "cadre de référence".

• 19 octobre 1972

Le Comité de coordination crée le "Groupe animation-média" --ou Comité GAM. L'entrée en jeu imminent des média comme moyen de sensibilisation des milieux visés par Multi-Média fait prendre conscience de certains problèmes de coordination entre l'animation et les média. Le Comité GAM doit étudier ces problèmes. Il tiendra 7 réunions et remettra un rapport final (le 21 décembre, au Comité de coordination).

• 1er novembre 1972

Publication du premier bottin issu de l'opération COREM. Il s'intitule: "Liste de quelques-unes des ressources éducatives de la paroisse St-Jean Baptiste (Plateau Mt-Royal).

• 27-28 novembre 1972

Rencontre inter-équipes, à l'hôtel Iroquois, Montréal.

• 20 décembre 1972

La Commission administrative prend connaissance du "Rapport-syn-

thèse de la recherche à propos des projets éducatifs d'été" (J-M. Baril, 7 décembre 1972). Vingt projets (sur environ 80) ont été observés.

• 30 janvier 1973

Le Comité exécutif examine les "Propositions" que l'équipe Montréal-Ile considère comme son "cadre de référence", et les juge inacceptables.

• 12 février 1973

M. Messier et M. Piché rencontre l'équipe Montréal-Ile, M. Messier maintient l'attitude ferme du Comité exécutif.

O

Selon un estimé du coordonnateur général, 5,000 personnes avaient été touchées par les groupes de travail, à la fin mars 1973.

C. Les média techniques

• Juillet-octobre 1971

Quelques échanges sur les média, au cours des réunions de l'équipe opérationnelle.

• 26 octobre 1971

La Commission administrative étudie un texte de M. Guy Messier: "Le secteur média", texte qui deviendra l'ANNEXE I, 1, dans le document de consultation diffusé le 20 novembre 1971 (Multi-Média: du projet au programme).

• 16 décembre 1971

L'équipe embryonnaire des média, récemment constituée, porte

tout de suite son attention sur la question des premières productions-diffusions à organiser, c'est-à-dire les productions-diffusions ayant trait aux travaux de mise en communication et de sensibilisation de la population. Ce travail de préparation des productions aboutira à la publication du journal de Multi-Média, en décembre 1972, à la première émission de télévision, en janvier 1973, à la première émission de radio, en février 1973.

- 21 décembre 1971

La Commission administrative, bien que refusant de se lier uniquement au SGME, pour ses productions audio-visuelles, décide cependant que Multi-Média "ne mettra pas en place d'équipe de production" pour l'année 1972-73, mais aura "recours aux ressources existantes".

- 31 janvier - 11 février 1972

Opération "Collecte de témoignages": des membres de l'équipe des Média recueilleront des témoignages filmés au cours des rencontres publiques du coordonnateur général.

- 11 février 1972

Premiers pourparlers du président de la Commission administrative avec Télé-Métropole, en vue de la diffusion des émissions de Multi-Média.

- 28 février 1972

Des membres de l'équipe des Média vont en Abitibi pour une cueillette de témoignages sur film.

- 10 mai 1972

Dans les "Principales orientations de Multi-Média", la Commission administrative définit le rôle des média dans le programme Multi-Média. Cette conception fera l'objet d'un exposé plus complet dans un texte écrit par M. Benoît de Margerie, le 10 août 1972.

• 23 mai - 16 juin 1972

Stages pour les équipes régionales au SGME; stage pour les coordonnateurs régionaux à Radio-Québec.

• 26 mai 1972

L'équipe des média est chargée par le Comité exécutif de préparer divers documents audio-visuels pour la campagne d'information de l'été.

• 31 octobre 1972

Première réunion du Comité de coordination Multi-Média/SGME.

• 2 novembre 1972

Le "Livre ouvert" de l'équipe des média expose comment cette équipe conçoit les média dans Multi-Média.

• 3 novembre 1972

Lettre de M. Yves Labonté, P.D.G. de Radio-Québec à M. Michaud D.G. du SGME. L'ORTQ ne peut accepter d'entreprendre la production des émissions de télévision qui doivent être mises en chantier prochainement.

• 10 novembre 1972

Première réunion du Comité des objectifs et contenus (Comité COC). Ce comité est chargé d'assurer, au nom de la Commission administrative, que les objectifs et les contenus des productions média des instances centrales de Multi-Média soient conformes aux objectifs et aux contenus du Programme.

• 16 novembre 1972

Première réunion du Comité de rédaction du journal.

• 20-25 novembre 1972

Des techniciens du SGME passent une semaine au bureau régional

de Montréal Rive-Nord pour initier l'équipe à l'audio-visuel.

• 22 novembre 1972

Le Conseil du Trésor approuve le C.T. de $80,000 pour la production des quatre premières émission télévisées ("A MA MANIERE A MOI").

• 29 novembre 1972

Le Conseil du Trésor approuve le C.T. de $34,200 pour la diffusion des quatre premières émissions télévisées ("A MA MANIERE A MOI").

• Décembre 1972

La production des émissions télévisées commence. La préparation des émissions (conception et rédaction) relève de l'équipe des média; elles sont produites par le SGME et réalisées par Inter-Vidéo de Montréal.

• 11 décembre 1972

Parution du premier numéro du journal La Gazette de Multi-Média. Bimensuel, le journal tire 20,000 exemplaires.

• 18 janvier 1973

A Rouyn, au poste CKRN, à 21h.30; et à Jonquière, au poste CKRS, à 19h., première émission de la série télévisée "A MA MANIERE A MOI".

• 20 janvier 1973

A Montréal, au poste CFTM (canal 10), à 15h.30; et à Chicoutimi, à 16h.30 au poste CJPM: première émission de la série télévisée "A MA MANIERE A MOI".

• 5 février 1973

Convention entre l'Université du Québec (services du N.O.Q.) et le ministre de l'Education assurant à Multi-Média l'usage de média-outils appartenant à l'Université du Québec.

• 14 février 1973

Le Conseil du Trésor approuve de C.T. ($11, 443) pour les émissions radiophoniques dans le N.O.Q.

• 15 février 1973

Convention entre la C.S.R. Dollard des Ormeaux et le ministre de l'Education assurant à Multi-Média l'usage de média-outils appartenant à cette C.S.R.

• 19 février 1973

La série radiophonique de Multi-Média ("TOUT UN CHACUN") débute à Rouyn, au poste CKRN.

O

L'équipe des média poursuit actuellement des études concernant les projets courts.